

Résultats de l'enquête sociale 2014-2015 au sein de l'IEP de Lille

Avant propos.....	1
I – ANALYSE GÉNÉRALE.....	1
II – LOGEMENT ET LOYER.....	2
III – FRAIS D'INSCRIPTION.....	3
IV – BOURSIER-E-S, BOURSES ET AIDES.....	4
V – SANTÉ ET MUTUELLES	5
VI – ÉTUDES ET SALARIAT	5
VII – REVENUS ET MONTANT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES.....	5

Avant propos

C'est la troisième année consécutive qu'une enquête sociale est réalisée auprès des étudiant-e-s de l'IEP de Lille. Celle-ci s'est étalée de mi-septembre à fin octobre. Initiée par des membres du collectif Solidaires et Autogestionnaires en 2012, elle a été reprise cette année par le syndicat SUD étudiant-e-s. En comparaison avec l'an dernier, le nombre de questions a été réduit pour améliorer la qualité des réponses. Mais, dans le même temps, l'enquête a voulu approfondir la connaissance des relations entre les étudiant-e-s et leur mutuelle étudiante, en conservant également les questions relatives à plusieurs aspects de la « précarité » étudiante (prêts, étudiant-e-s salarié-e-s etc...). **Cette année, 249 étudiant-e-s ont répondu à l'enquête.** Si le nombre de réponses est légèrement moindre qu'en 2013 (275 étudiant-e-s), on constate cependant une meilleure qualité des réponses aux questions. En effet, la très grande majorité des étudiant-e-s a fait l'effort de répondre à l'ensemble des questions.

Il s'agit d'une enquête quantitative à but représentatif. **Le questionnaire a été diffusé par voie électronique sur l'ensemble des « groupes de promo » Facebook des différentes années,** à l'exception des 3A qui sont en mobilité (quelques un-e-s ont répondu car ils et elles étaient inscrit-e-s sur d'autres groupes). Les résultats sont anonymes. Le premier biais est l'exclusion des étudiant-e-s n'étant pas inscrit-e-s sur le réseau social. Néanmoins, par rapport à 2012 (enquête papier) et 2013 (enquête papier et numérique), ce mode de passation s'est révélé plus efficace et moins chronophage pour l'analyse. L'idéal serait de pouvoir également utiliser les listes de diffusion étudiantes de l'IEP et d'utiliser un logiciel plus performant (LimeSurvey). Le faible nombre de réponses ne permet pas de faire des croisements statistiquement viables entre variables.

I – ANALYSE GÉNÉRALE

63 % des personnes ayant répondu au questionnaire sont des étudiantes, les 37 % restants sont donc des étudiants. Si on exclut les cinq 3A qui ont répondu au questionnaire, **c'est en moyenne 61 étudiant-e-s de chaque année qui ont répondu** pour les autres années, surtout des 4A

et des 2A (promotions les plus nombreuses et les plus présentes à l'IEP). Près de 83 % des étudiant-e-s (soit 207) ayant répondu sont en filière générale, 17 sont en FIFB et FIFA, 7 en FIFE et un à l'ESJ, ce qui implique un léger déséquilibre (FIFB, FIFA et ESJ étant légèrement sous-représenté-e-s).

Il y a peu de changements par rapport à l'an dernier : **la proportion de boursier-e-s est sensiblement la même et les étudiant-e-s salarié-e-s sont pour la plupart en situation de fragilité sociale**. L'enquête montre aussi une forte proportion d'étudiant-e-s payant la tranche la plus élevée des frais d'inscription (3413€, en incluant la sécurité sociale). Aussi, nous constatons une certaine insatisfaction à l'égard des mutuelles étudiantes.

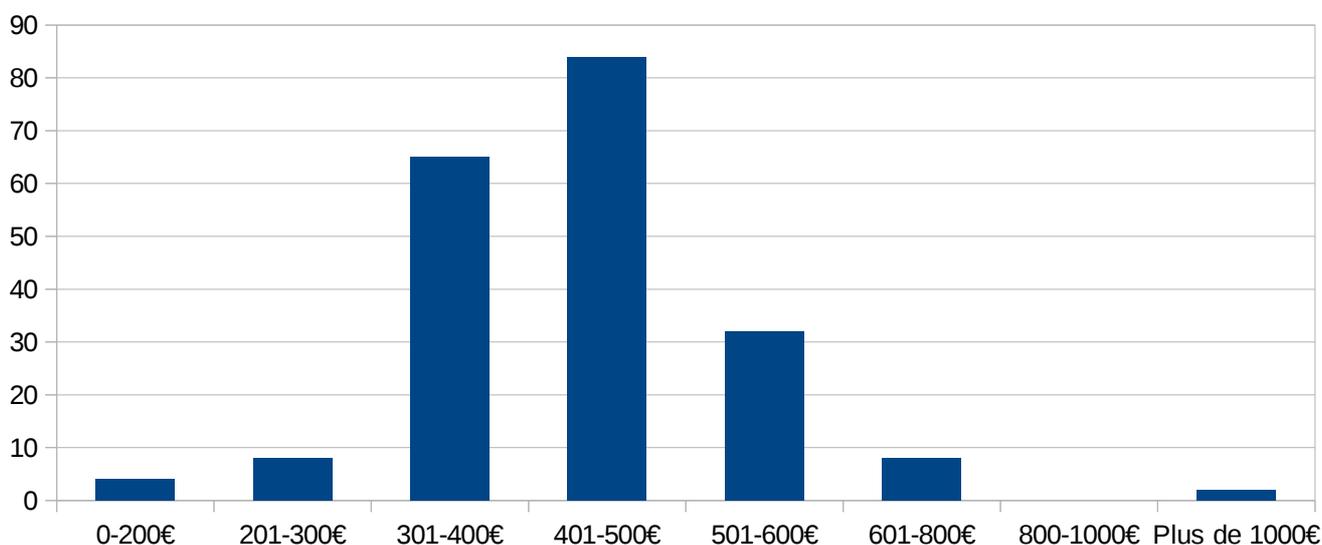
II – LOGEMENT ET LOYER

Approximativement 9 % des étudiant-e-s vivent chez leurs parents (soit 23 étudiant-e-s), ce taux est de 50 % pour la région Nord-Pas-De-Calais. **3 % des étudiant-e-s (soit 8 étudiant-e-s) habitent dans un logement CROUS**, un nombre stable par rapport à l'an dernier, alors que ce taux est de 6 % chez les étudiant-e-s de la région.

Le coût du loyer est variable. **La médiane est de 430€, elle correspond exactement à la moyenne de celles et ceux qui payent un loyer**. (en retirant les deux loyers de plus de mille euros). L'an dernier, la moyenne était moindre, de l'ordre de 390€ et la médiane sensiblement la même (420€). Une hausse des loyers dans la métropole ? Sans doute. À noter que **les étudiant-e-s de l'IEP déboursent un peu plus pour leur logement que les étudiant-e-s lillois-es en général**.

Coût du loyer par mois :

- 0-200€ : 4
- 201-300€ : 8 (soit 13%)
- 301-400€ : 65 (soit 29%)
- 401-500€ : 84 (soit 38%)
- 501-600€ : 32 (soit 14%)
- 601-800€ : 8
- Plus de 1000€ : 2

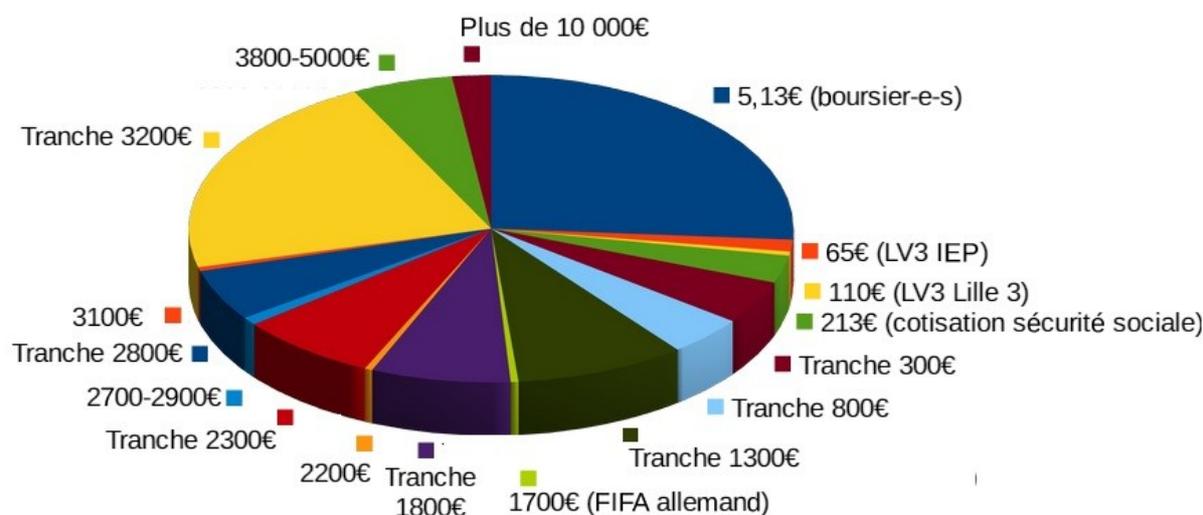


III – FRAIS D'INSCRIPTION

En écartant les frais d'inscription supérieurs à la tranche maximale (3413€), **un-e étudiant-e de l'IEP de Lille paye en moyenne 1635€ de frais d'inscription** (2090€ si on ajoute celles et ceux qui payent plus de 3413€, c'est un montant proche de l'an dernier qui était de 2200€).

À noter que des frais supérieurs à 3413 euros ou non conformes aux « tranches » établies peuvent s'expliquer par une inscription en FIFB, en filière IEP-ESJ ou en LV3 à Lille 3 ou à l'IEP.

- **5,13€ (boursier-e-s)** : 63 étudiant-e-s (soit 26%)
- 65€ : 3 étudiant-e-s (LV3 IEP)
- 110€ : 1 étudiant-e (LV3 Lille 3)
- 213€ : 7 étudiant-e-s (cotisation sécurité sociale, étudiant-e-s exonéré-e-s par l'IEP)
- **tranche 300€** (soit 513€ avec la sécurité sociale) : 11 étudiant-e-s
- **tranche 800€** (soit 1013€ avec la sécurité sociale) : 10 étudiant-e-s
- **tranche 1300€** (soit 1513€ avec la sécurité sociale) : 22 étudiant-e-s
- 1700€ : 1 étudiant-e (FIFA allemand)
- **tranche 1800€** (soit 2013€ avec la sécurité sociale) : 18 étudiant-e-s
- 2200€ : 1 étudiant-e
- **tranche 2300€** (soit 2513€ avec la sécurité sociale) : 18 étudiant-e-s
- 2700-2900€ : 2 étudiant-e-s
- **tranche 2800€** (soit 3013€ avec la sécurité sociale) : 13 étudiant-e-s
- 3100€ : 1 étudiant-e
- **tranche 3200€** (soit 3413€ avec la sécurité sociale) : 52 étudiant-e-s (soit 22%).
- 3800-5000€ : 13 étudiant-e-s
- Plus de 10 000€ : 5 étudiant-e-s.



Cependant, comme l'an dernier, deux principaux pôles opposés se sont constitués : **celles et ceux qui sont boursier-e-s** et qui ne payent que les frais de la médecine préventive (5,13€) et **celles et ceux qui payent la tranche la plus élevée** (3413€).

À la question : « Vous parents ont-ils payé vos frais d'inscription ? », 49 étudiant-e-s soit

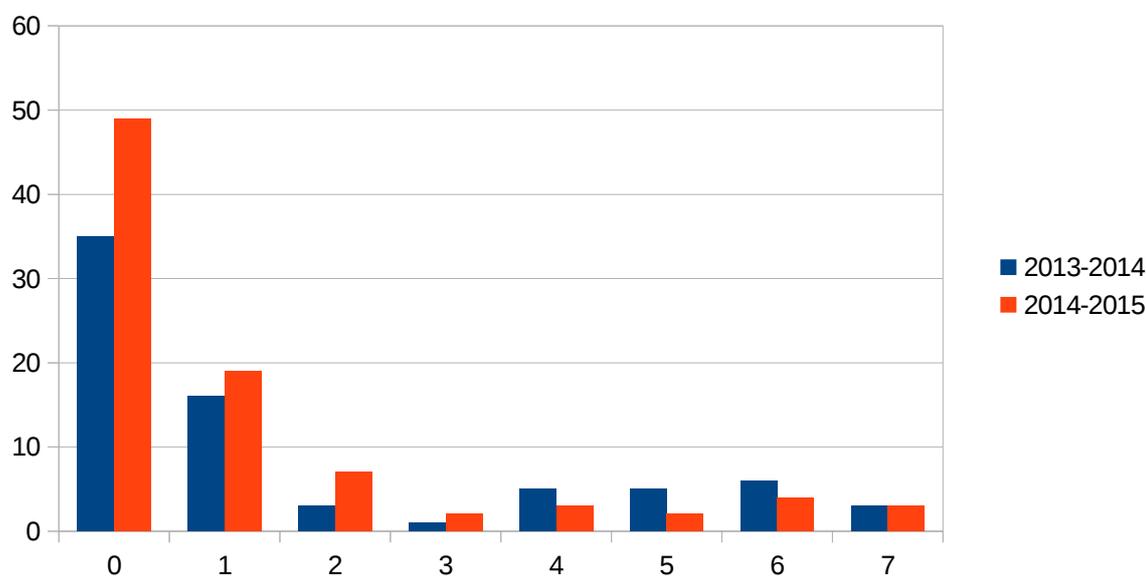
20 % répondent par la négative et 24 (10%) répondent qu'ils ont payé en partie leurs frais d'inscription. L'an dernier, 14 % des étudiant-e-s ont déclaré que leurs parents n'ont pas payé tout ou alors seulement une partie des frais d'inscription. **Plus intéressant (et inquiétant), 43 étudiant-e-s (soit 18%) déclarent avoir contracté ou vouloir contracter un prêt pour financer leurs études**, un nombre cependant stable par rapport à l'an dernier.

Ce nombre élevé (30%) d'étudiant-e-s qui payent elles-mêmes et eux-mêmes leurs frais d'inscription montre l'aberration d'un système de « droits modulés selon le revenu des parents ».

IV – BOURSIER-E-S, BOURSES ET AIDES

Près de 31 % des étudiant-e-s sont boursier-e-s (soit 76 sur 248), c'est un nombre stable par rapport à l'an dernier (un tiers). Toutefois, par rapport à la précédente enquête, **davantage d'étudiant-e-s sont à l'échelon 0 (ancien 0 et 0 bis) et 1**, et légèrement moins d'étudiant-e-s sont aux échelons 5-6-7. Ces derniers échelons concernent les étudiant-e-s dans une situation financière plus difficile. **La « démocratisation » a donc quelques limites.**

- Échelon 0 : 49 (35 en 2013)
- Échelon 1 : 19 (16 en 2013)
- Échelon 2 : 7 (3 en 2013)
- Échelon 3 : 2 (1 en 2013)
- Échelon 4 : 3 (5 en 2013)
- Échelon 5 : 2 (5 en 2013)
- Échelon 6 : 4 (6 en 2013)
- Échelon 7 : 3 (3 en 2013)



Un peu moins de 70 % des répondant-e-s touchent des APL ou des aides aux logement (ALS), seulement 8 % des étudiant-e-s touchent d'autres bourses que celle du CROUS (aides sociales de l'IEP, aides à la mobilité...).

V – SANTÉ ET MUTUELLES

146 étudiant-e-s sont inscrit-e-s à la LMDE (60%), 82 à la SMENO (33%) et 18 dans un régime spécial d'un de leurs parents (ils et elles ne payent pas les 213 euros de frais de sécurité sociale). **Ces chiffres sont proches des chiffres nationaux, mais pas régionaux** (la SMENO étant influente dans la région).

164 étudiant-e-s (75%) sont couvert-e-s par une complémentaire santé facultative de leurs parents ou bénéficient de la CMU Complémentaire (un chiffre très élevé), 38 sont inscrit-e-s à une complémentaire santé de la LMDE ou de la SMENO (un chiffre plutôt faible) et 21 à une autre complémentaire (un chiffre plutôt élevé). **Environ 8 % des étudiant-e-s ont renoncé à des soins** (contre 14 % l'an dernier et près d'un tiers au niveau national). Cela peut s'expliquer par la forte proportion d'étudiant-e-s couvert-e-s par une complémentaire parentale, meilleure protection face aux renoncements aux soins. **Enfin, un nombre non négligeable d'étudiant-e-s – 23 % – ont rencontré des problèmes ou des difficultés avec leurs mutuelles.**

VI – ÉTUDES ET SALARIAT

L'IEP s'est doté, depuis cette année, d'un statut pour l'étudiant-e salarié-e. Cependant, il a été vidé de sa substance par la direction puisque le statut s'applique aux étudiant-e-s qui travaillent au moins 15 heures par semaine. **Exactement comme l'an dernier, 13 % des étudiant-e-s (31) ont une activité professionnelle à côté de leurs études.** Ce nombre n'est pas négligeable même s'il est nettement inférieur à la moyenne nationale (50%). 14 étudiant-e-s travaillent entre 3 et 7h par semaine et 15 travaillent au moins 8h par semaine. **Aussi, 8 étudiant-e-s salarié-e-s, soit approximativement un quart des étudiant-e-s salarié-e-s (contre 18 % des étudiant-e-s de l'IEP) ont contracté un prêt ou envisage de le faire,** ce qui traduit une certaine fragilité sociale.

Le statut de l'étudiant-e salarié-e actuel pourrait concerner seulement 2 ou 3 étudiant-e-s qui ont répondu à l'enquête. L'enquête révèle que 24 étudiant-e-s soit 11 % ont fait une déclaration fiscale séparée. Aussi, notons que **170 étudiant-e-s, soit 70 % des étudiant-e-s ont travaillé cet été contre 50 % l'an dernier.** L'augmentation est peut être due au nombre plus élevé de 4A ayant répondu, ceux et celles ci devant réaliser un stage obligatoire à la fin de leur année de mobilité.

VII – REVENUS ET MONTANT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Les revenus mensuels bruts des étudiant-e-s sont très variables : la moyenne est de 610€, mais certain-e-s étudiant-e-s inclus le montant de leur loyer voire de leurs frais d'inscription (quand ceux-ci sont payés par leurs parents) dans leur revenu mensuel, ce qui fausse l'analyse. De même, en ce qui concerne le montant de dépenses incompressibles, on observe de très fortes variations.